

AVIS PUBLIC

Assemblée publique d'information

Règlements REG-315, REG-316 ET REG-317

La Ville de Brossard a tenu une assemblée de consultation, le 28 mai 2015, sur les projets de règlements suivants:

REG-315 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier la hauteur des bâtiments dans les zones S05H et S12H et les superficies d'espaces récréatifs pour les bâtiments multifamiliaux et de créer, à même la zone S12H, la zone S12P afin d'y autoriser les groupes d'usages *parcs et espaces verts et service d'utilité publique*

REG-316 modifiant le plan d'urbanisme 1640 afin de modifier le contenu de certains tableaux et textes dans le programme particulier d'urbanisme applicable au secteur Marie-Victorin/Saint-Laurent

REG-317 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1641 afin de modifier certains critères et certaines densités applicables au secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent

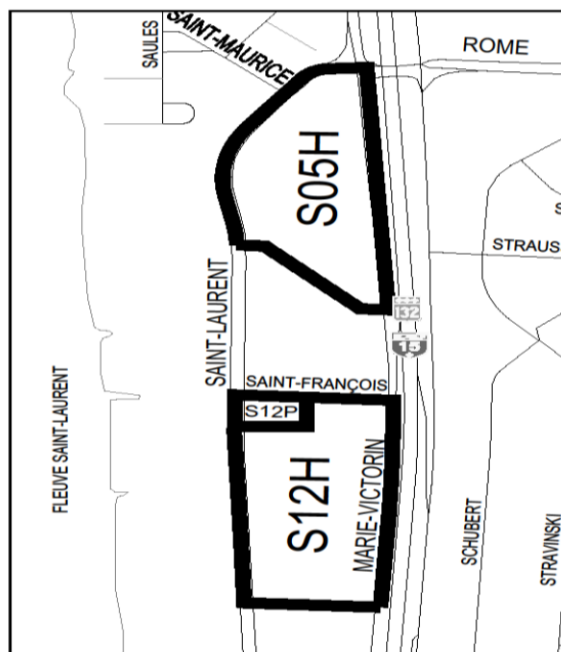
Ces règlements visent principalement les zones S05H et S12H localisées entre le boulevard St-Laurent et le boulevard Marie-Victorin.

Ainsi dans les zones S05H et S12H, la hauteur minimale des bâtiments sera de 6 étages au lieu de 2.

À la zone S12H, il est proposé de modifier la hauteur maximale permise des bâtiments de 10 étages à 14 étages. Pour les habitations multifamiliales de 31 logements et plus la superficie minimale d'espace récréatif prescrite sera de 31 mètres carrés par logement.

Finalement, à même une partie de la zone S12H, la zone S12P sera créée afin d'y permettre les groupes d'usages Parcs et espaces verts et Service d'utilité publique. Cette nouvelle zone correspondra éventuellement à un parc de voisinage qui sera aménagé à l'intersection du boulevard St-Laurent et de la rue St-François.

Lors de l'assemblée de consultation, des intervenants ont émis des avis sur ces projets et soulevés des questions sur la circulation et le stationnement dans le secteur. Aussi, la Ville souhaite informer les personnes intéressées des modifications qui seront apportées à la réglementation à la suite de cette consultation, lors d'une assemblée qui aura lieu **le 6 juillet 2015, à 19 h**, dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Brossard, située au 2001, boulevard de Rome, 1^{er} étage.



Donné à Brossard, ce 1^{er} jour de juillet 2015.

Louise Bouvier, greffière adjointe

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH OF THIS NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6308.